

19 juillet 2002

Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 522 000 francs destiné à l'installation des collections du Musée d'ethnographie dans des dépôts loués aux Ports-Francis de Genève.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Préambule

Suite au refus, lors du vote populaire du 2 décembre 2001, du crédit de construction du nouveau Musée d'ethnographie à la place Sturm, le Conseil administratif entend prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer l'avenir du Musée d'ethnographie et la sauvegarde de ses collections. Ces mesures doivent être prises parallèlement à la relance des opérations en vue de préparer un projet de construction d'un nouveau Musée d'ethnographie, selon les recommandations du Conseil municipal, soit les motions M-249 votée le 13 mars 2002 et M-276 votée le 25 mai 2002.

Le Conseil administratif entend aussi pouvoir assurer des conditions de travail correspondant aux normes légales pour le personnel du musée dans les locaux du boulevard Carl-Vogt et de l'annexe de Conches.

Exposé des motifs

Indépendamment de la procédure à mettre en place pour réaliser un nouveau Musée d'ethnographie en partenariat avec l'Etat de Genève et l'Association des communes genevoises, il est nécessaire de mettre à l'abri les collections – la deuxième collection de Suisse en termes d'importance – qui se trouvent actuellement dans des conditions de conservation totalement inadéquates: des infiltrations d'eau ont lieu au sous-sol des locaux du boulevard Carl-Vogt, les collections subissent des chocs thermiques continuels et la charge thermique dans les combles est beaucoup trop élevée. Leur sécurité n'est plus assurée (risque d'incendie en particulier).

Pour pouvoir entreprendre des travaux de rénovation et de mise aux normes des locaux du boulevard Carl-Vogt et de l'annexe de Conches, il est indispensable de libérer les espaces occupés par les collections.

A cette fin, le Conseil administratif a entrepris des démarches pour trouver des dépôts qui puissent recevoir l'ensemble des collections du Musée d'ethnogra-

phie. Une opportunité s'est présentée aux Ports-Francs ce printemps. Les locaux visés se situent en zone hors douane, au premier sous-sol des Ports-Francs. Ils ont été construits il y a une quarantaine d'années en béton et servaient à l'entreposage de voitures. Leur surface totale est de 2880 m². Le prix de location est de 140 francs le mètre carré par an, sans les charges. Ces locaux sont accessibles par une rampe carrossable et par un quai de déchargement équipé de deux monte-charges. Il est exceptionnel qu'une telle surface, se trouvant dans des conditions de sécurité satisfaisantes, soit libre sur le marché genevois. Une option a été prise sur la base d'une décision du Conseil administratif, datée du 27 mars 2002.

Après un examen approfondi de ces locaux, les autorisations nécessaires ont été requises et obtenues, de la part de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail et du Service sécurité salubrité du Département cantonal de l'aménagement, de l'équipement et du logement. Le Service des bâtiments de la Ville de Genève a mandaté un laboratoire spécialisé pour vérifier que le béton ne présente pas de pollution chimique.

Le Service des bâtiments et le Musée d'ethnographie ont ensuite déterminé les travaux nécessaires à l'installation des collections du Musée d'Ethnographie. Les locaux requièrent des travaux d'aménagement et de sécurité pour répondre aux exigences de conservation des collections et aux normes de sécurité antifeu et antivol.

Description des travaux

1 Travaux préparatoires

100 Analyse

Contrôle et analyse de l'air ambiant et des surfaces du sol, des murs et du plafond en béton existant pour vérifier si ces derniers n'ont pas de présence de résidus chimiques nuisibles.

2 Bâtiment

211.6 Maçonnerie

Montage de parpaings sol/plafond en plots de ciment, épaisseur 18 à 20 cm, non crépis pour isoler des zones de locaux (F60 protection feu). Création d'un sas d'entrée avec porte intérieure. Création de deux locaux, plots ciment, contigus au sas d'entrée pour recevoir l'armoire de désinfection pour l'un et un poste informatique pour l'autre.

23 Installations électriques

Depuis les chemins de câbles existants via boîtes de dérivation ou tableaux: distribution électrique apparente pour prises dans les couloirs d'accès et locaux divers. Déplacement éventuel d'appareils d'éclairage

existants. Alimentation électrique pour installations de sécurité. Pose d'appareils 8W éclairage de secours dans couloirs et locaux.

- 235 Installations téléphoniques et informatiques
Installation de quatre téléphones et installation de deux postes informatiques, y compris raccordement par fibre sur le réseau de la Ville.
- 236 Installations de sécurité
Installation d'un concept de sécurité anti-intrusion, y compris raccordements et ligne de transmission – protection des portes d'accès. Asservissement des grilles de ventilation. Fourniture et pose d'extincteurs répartis dans couloirs et locaux.
- 243 Installation de chauffage
Déplacement d'un aérotherme dans un couloir.
- 244 Installation de ventilation
Pose de grilles de transferts protection contre feux et fumées.
- 245 Locaux tempérés
Système de rafraîchissement de températures dans deux des trois locaux existants.
- 271 Plâtrerie
Montage de parois Alba pour séparations intérieures des zones construites en parpaings ciment.
- 272 Serrurerie
Pose de portes métalliques, dimension largeur 2 m, hauteur sol/plafond avec impostes, le tout résistant au feu (T30). Dépose des grilles, voire grillages, pour nouvelle répartition de locaux. Fourniture et pose ou récupération de séparations grillagées pour locaux sans risques. Renforcement de la porte principale d'accès (antifeu), porte T30, dépose des grilles.
- 285 Peinture
Préparation et peinture des murs en béton et en plots de ciment. Préparation et traitement isolant des plafonds y compris peinture.
- 287 Nettoyage
Nettoyage et dépoussiérage des plafonds et des sols. Nettoyage de fin de chantier.

9 Ameublement

- 90 Mobilier mobile et fixe
Fourniture et pose d'armoires mobiles réparties dans l'ensemble des dépôts. Fourniture et pose de rayonnages fixes dans l'ensemble des

dépôts. Fourniture et pose de rayonnages fixes au-dessus des armoires mobiles.

La totalité du mobilier mobile et fixe sera réutilisée dans les dépôts du nouveau Musée d'ethnographie.

Estimation du coût

	<i>Frs.</i>	<i>Frs.</i>
1 Travaux préparatoires		6 000
100 Analyse	6 000	
2 Bâtiment		901 000
211.6 Maçonnerie	225 000	
23 Installations électriques	29 200	
235 Installations téléphoniques et informatique	12 600	
236 Installations de sécurité	53 200	
243 Installation de chauffage	2 700	
244 Installation de ventilation	28 600	
245 Locaux tempérés	35 500	
271 Plâtrerie	136 300	
272 Serrurerie	192 000	
285 Peinture	169 000	
287 Nettoyage	16 900	
5 Frais secondaires et compte d'attente		90 000
58 Compte d'attente pour divers et imprévus	90 000	
9 Ameublement mobilier mobile et fixe		<u>420 000</u>
Sous-total I:		1 417 000
55 Prestation du maître de l'ouvrage Honoraires de promotion construction pour les rénovations et les restaurations 5 % du sous-total I		<u>71 000</u>
Sous-total II:		1 488 000
54 Intérêts intercalaires sur le crédit de construction		

$\frac{1\,417\,000 \times 8 \times 4\%}{2 \times 12}$	19 000
Fonds d'art contemporain	15 000
1% du sous-total II	
Total du crédit demandé:	<u>1 522 000</u>

Validité des coûts

Les prix indiqués sont ceux du mois de mai 2002 et ne comprennent aucune variation.

Prix du m³ SIA

Le volume restauré/construit est de 11 520 m³, ce qui rapporté au total du chapitre CFC 2 donne un rapport de 78,20 francs le m³ SIA.

Autorisation de construire

Ce projet de rénovation et de mise en conformité fait l'objet d'une requête en autorisation de construire déposée par la Société des Ports-Francis de Genève le 3 mai 2002 et délivrée le 12 juin 2002.

Délais

Le délai référendaire écoulé, les travaux pourront démarrer deux mois après le vote du Conseil municipal et dureront quatre à cinq mois. La date de mise en exploitation prévisionnelle est avril 2003.

- bail dès le 1^{er} septembre 2002
- dès l'obtention du crédit et après le délai référendaire: lancement des travaux par le Service des bâtiments selon les procédures en vigueur respectant la loi sur les marchés publics
- préparation au Musée d'ethnographie
- Pâques 2003: début du transfert des collections aux Ports-Francis
- Pâques 2004: fin du transfert au plus tard

Etant donné qu'il n'y a pas d'autres possibilités de location d'une surface de cette importance à Genève, la réservation a été anticipée et l'accord du Conseil municipal sera donné par le vote de ce crédit.

Les Ports-Francis ont exceptionnellement accepté d'attendre la décision du Conseil municipal et ce bien que d'autres clients potentiels se soient présentés pour louer cette surface de dépôts.

Plan financier quadriennal

Cet objet n'est pas prévu au 20^e programme d'investissement quadriennal 2002-2005.

Budget prévisionnel d'exploitation et charge financière

La charge financière annuelle, comprenant les intérêts au taux de 4% et l'amortissement au moyen de 5 annuités, se montera à 341 882 francs.

Gestion financière

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

Le service gestionnaire du crédit de construction est le Service des bâtiments. Le service gestionnaire du crédit du mobilier est le Musée d'ethnographie qui est également le bénéficiaire des deux crédits.

Déménagement des collections

Le projet de budget 2003 inclut les frais de déménagement des collections du Musée d'ethnographie dans ces dépôts, ainsi que le coût de la location. Le déménagement pourra débuter sitôt les travaux d'installation achevés. Le déménagement durera en tout un an.

L'emballage et le déballage seront assurés par le personnel actuel du Musée d'ethnographie et avec l'appui de personnes à engager temporairement. Quatre équipes dirigées par un conservateur travailleront en parallèle et en permanence.

Il sera fait appel à une entreprise de déménagement spécialisée dans le domaine. La question de l'assurance des collections durant cette opération sera déterminée en accord avec le Service des assurances.

Ce déménagement permettra en outre de finaliser et de compléter l'inventaire des collections du musée. Lorsque le nouveau Musée d'ethnographie sera réalisé, le travail réalisé pour l'installation dans les locaux des Ports-Francis facilitera le déménagement final.

L'estimation des coûts déjà inscrits au budget 2003 du Musée d'ethnographie repose sur l'expérience de l'exposition du musée en 2000 au Musée Rath (6000 objets transférés par une entreprise spécialisée).

Récapitulatif

- Location de 2880 m² de dépôts aux Ports-Francis, 140 francs/m²/an, soit un loyer annuel de 403 200 francs (charges en sus).
- Travaux d'aménagement et de sécurité ainsi que le mobilier fixe nécessaire pour des locaux ad hoc: un montant de 1 522 000 francs TTC.

Ce coût d'investissement est à compter pour un bail de cinq ans, renouvelable pour cinq ans. Cela laisse donc une marge d'adaptation si un projet pour la construction du nouveau Musée d'ethnographie peut se réaliser dans l'intervalle.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après:

PROJET D'ARRETÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1 522 000 francs d'installation des collections du Musée d'ethnographie dans les dépôts loués aux Ports-Francis de Genève.

Article 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 522 000 francs.

Article 3. – Un montant de 15 000 francs sera prélevé sur le crédit indiqué à l'article premier et attribué au Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève institué par l'arrêté du Conseil municipal du 10 février 1950.

Article 4. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2003 à 2008.